Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 51 (1915)

Heft: 8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LIme ANNÉE

N° 8

LAUSANNE

20 Février 1915

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *Intérêts de la Société. — Guerre et Éducation. (Suite). — Protection des oiseaux. — Souscription en faveur des enfants belges. — Chronique scolaire : Vaud. Jura bernois. France.* — PARTIE PRATIQUE : *La dictée tirée du livre de lecture. — Examens d'admission aux Ecoles normales, Vaud. — Géographie locale. — Orthographe. — Rédaction. — Arithmétique.*

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Samedi 6 février courant étaient réunis à Neuchâtel, Collège de la Promenade, les deux bureaux, ancien et nouveau, du Comité central de la *Société pédagogique romande*. Il s'agissait de la remise des affaires par le bureau vaudois au bureau neuchâtelois.

Etaient présents : MM. Briod, Porchet, Savary, membres du bureau vaudois ; M. Cordey, trésorier ; MM. Hoffmann, Huguenin, Brandt, nouveaux membres du bureau neuchâtelois. M. F. Guex, rédacteur, était excusé pour cause de maladie.

M. E. Briod donne d'une façon très détaillée les renseignements nécessaires concernant les affaires de la Société. Mentionnons quelques points qui seront à traiter par le nouveau bureau.

La question de la responsabilité civile de l'instituteur en cas d'accident, en classe, pendant les récréations ou lors des courses scolaires a fait l'objet d'une étude publiée récemment dans l'*Eduteur*. Cet exposé juridique concerne plus spécialement la législation vaudoise; elle devra être complétée par une étude analogue pour nos autres cantons romands.

Concernant la suite à donner aux décisions du Congrès, le rapport de M. Hoffmann sur l'augmentation de la subvention fédérale ne doit pas être considéré comme lettre close. La triste période que nous traversons ne durera pas indéfiniment ; la paix bienfaisante

sera l'ère d'une période où nous reprendrons notre marche en avant qui nous permettra, lentement peut-être, de nous acheminer vers le but de nos revendications.

Partie financière. — Le solde en caisse à nouveau est de fr. 197,70; la caisse de secours mutuels possède actuellement fr. 9336,35 en augmentation de près de fr. 3000 sur la dernière période; la fortune du Fonds Lochmann est de fr. 250,40 et le fonds de réserve se monte à fr. 955,85.

La grosse question à l'ordre du jour, qui fit l'objet d'une discussion très approfondie, fut la destination des fonds recueillis pour les Belges. Sur une somme de plus de fr. 20 000, fr. 8000 ont déjà été remis au comité suisse, fr. 3000 seront encore versés; ces deux derniers chiffres concernent les orphelins belges ou plutôt (comme ceux-ci sont peu nombreux chez nous) les enfants belges qui, avec leurs parents, sont fixés en Suisse romande.

En ce qui concerne les instituteurs de cette nation, une famille de cinq personnes reçoit déjà un secours de la Romande, le nouveau bureau statuera sur deux demandes et une somme de fr. 2500 est votée au Comité hollandais. Cette dernière décision est motivée par le fait que le dit comité, hospitalisant plus d'un millier de collègues belges, est plus spécialement qualifié, vu la proximité du pays, pour distribuer des secours collectifs. Notons que nombre de nations lui envoient leur obole et que le *Lehrerverein Suisse* lui a alloué une subvention de fr. 2000. Notre allocation sera donc en bonnes mains. Le restant de la souscription reste réservé pour les besoins futurs.

Du rapport du trésorier, il ressort, entre autres, que les annonces qui sont la principale ressource de notre organe seront en baisse cette année; point n'est besoin d'en expliquer la cause. Notre journal doit vivre cependant et pour vivre nous avons besoin, maintenant surtout, de l'appui de tous les membres du Corps enseignant. Rappelez-vous donc, chers collègues, que notre organe ne sera une force que si vous vous groupez tous autour de notre drapeau qui a nom l'*Educateur*. En ce faisant, vous contribuerez à la sauvegarde de vos intérêts.

WERNER BRANDT.

GUERRE ET ÉDUCATION. (*Suite.*)

La guerre est-elle d'ailleurs si noble, si belle ? Lorsqu'il s'agit de donner ou de parer un coup d'épée ou de baïonnette, lorsqu'on fait une charge ou un assaut, lorsqu'on tente de surprendre l'ennemi ou de profiter de son inattention, c'est la lutte franche avec ses hasards ; mais que dire de l'explosion des tranchées, du jet de flèches et de bombes du haut d'un aéroplane ou d'une nacelle de dirigeable ? Peut-on trouver cela beau, s'il vous plaît ? C'est pourtant la guerre moderne : un vaisseau torpillé coule avec tout son équipage et voilà des centaines de familles privées d'un soutien ; une bombe éclate dans une rue et voilà une rieuse et innocente fillette enlevée à l'affection de ses parents ; des villes entières sont minées, des civils sont emmenés comme otages. Qui donc oserait encore parler de la noblesse de la guerre ?

Je ne nie pas que la guerre ait une certaine beauté et une certaine grandeur : l'héroïsme qu'elle excite est glorieux, il est sans tache et mérite l'admiration. Mais cet héroïsme est de toujours ; aucun pays n'en a le monopole ; par conséquent toutes les nations n'ont-elles pas le même droit à l'existence ?

Vous allez me répondre sans doute que c'est affaiblir le sentiment national que de faire la guerre à la guerre. Allons donc ! C'est une fausse conception du patriotisme qui rend incapable d'éduquer à la fois l'homme et le citoyen. Dans notre pays plus qu'ailleurs, le plus fougueux patriote peut être le plus ardent ami de la paix : nous ne visons pas à conquérir mais nous tenons à notre liberté ; c'est pourquoi, sans être des admirateurs de la guerre, nous sommes prêts à défendre jusqu'au bout le sol qui nous est aussi cher que sacré. Les enfants que l'on dit si pleins de loyauté et de perspicacité ne sauraient-ils pas le comprendre ?

Bien entendu, l'enseignement de l'amour de l'humanité s'accompagne de l'éducation patriotique. Les beaux-arts, la lecture, la poésie, le chant — d'un effet si puissant — la gymnastique, la religion même bien comprise, tout doit contribuer à faire de l'enfant un homme complet, à la fois un ami sincère de la paix et un patriote convaincu prêt à mourir pour son pays : l'humanitarisme ne doit pas être le nom pompeux et trompeur de l'égoïsme. Comme il s'agit

d'un harmonieux développement, l'on ne peut cultiver séparément l'homme et le citoyen ; l'éducation morale et l'éducation patriotique sont une seule et même chose.

Parlerons-nous alors de la guerre actuelle? Oui, si l'on est objectif et plein de tact. Comme fonctionnaires de l'Etat, il n'est pas permis aux instituteurs de parler des événements du jour de manière à offenser qui que ce soit, notamment à blesser les sentiments nationaux des parents d'élèves de nationalité étrangère. La guerre comporte des enseignements qu'il ne faut pas tarder à répandre, parce que la jeune génération risque fort de dire « que le scrupule de la loyauté, l'accord de la force et du droit, le progrès de la civilisation, le souci de la vie humaine, sont des thèmes d'éloquence fructueux dans les loisirs de la paix, dérisoires au jour de l'action, et qu'à entretenir la tradition de l'idéal on prépare les voies à qui ne connaît même pas la pitié élémentaire[1] ». A moins qu'on ne refuse au maître le droit d'être un éducateur, il doit signaler et condamner en classe les violations d'actes internationaux, les trahisons, les atrocités inutiles, le bombardement de villes ouvertes, la destruction d'œuvres d'art, autant de faits qui ravalent l'homme et font douter de lui ; il y va de l'avenir de nos élèves, qui entendent parler de toutes ces choses à la maison. Il est un autre point qui mérite d'être relevé : l'héroïque valeur des Belges et des Serbes, ces deux petits peuples qui défendent leur indépendance et leur existence ; sur les champs de bataille où l'on se dispute la victoire, il n'est pas de combattants qui nous doivent être plus sympathiques ; quelque opinion que l'on ait de leur caractère et de leurs mœurs, leur patriotisme courageux et persévérant est désormais célèbre à tout jamais. Quel merveilleux encouragement pour nous !

Je résume en deux mots : Soyons prêts, mais travaillons à la paix.

G. Chevallaz.

PROTECTION DES OISEAUX

La neige, à flocons, tombe si vite,
Ayez pitié, pitié de moi ;

[1] « La conscience publique », par M. Millioud ; *Gazette de Lausanne* du 22 novembre 1914.

Pas une feuille qui m'abrite,
Et le vent souffle fort et froid!

C'est la plainte du moineau.... et de tous les petits oiseaux de l'ordre des passereaux : mésanges, pinsons, verdiers, rouges-gorges.

Il n'est point trop tard pour plaider leur cause, car nous sommes au cœur de l'hiver; la neige et la pluie ne feront pas encore place aux doux zéphirs du printemps!

« Ne laissons pas périr de froid et de faim les petits oiseaux pendant l'hiver. Les restes, non gâtés, de nos repas, quelques grains, quelques miettes de pain suffisent pour leur sauver la vie », lisons-nous sur une carte postale illustrée, (deux enfants à une fenêtre qui répandent des graines) avec en-tête : « Traitez les animaux avec douceur. » Cette carte fait partie d'une série que l'on peut se procurer à la « Société protectrice des animaux », Neuchâtel. Prix de vente: *1 fr. 50* seulement *le cent*.

Ces cartes pourraient être distribuées aux élèves de nos classes; ce serait la meilleure propagande pour la protection des oiseaux.

En avril, quand ils font leurs nids, nous donnerions aux enfants la carte : « Respect au nid de l'oiseau », sur laquelle on voit cinq petits becs apparaissant au bord d'un nid quand le père et la mère arrivent pour leur donner la pâture, et, au-dessous, une petite note explicative : « Pour nourrir ses petits, l'oiseau fait une chasse acharnée aux insectes. Sachons donc reconnaître son utilité. »

La protection des oiseaux s'impose. Comme éducateurs et éducatrices, encourageons tout ce qui se fait dans ce but, pour le bien de l'agriculture, et dans notre intérêt personnel, si nous ne voulons pas voir disparaître certaines espèces et être privés du ramage de nos hôtes chanteurs! E. N.

SOUSCRIPTION EN FAVEUR DES ENFANTS BELGES

15me liste et dernière.

Ecoles : Corcelles p. Payerne, 2e, fr. 4 ; Corcelles, enf. et 5e, fr. 10 ; Cologny, fr. 11,60 ; Delémont, Ecole Normale, fr. 10 ; Petits Biennois, 3e envoi, fr. 7 ; Epalinges, 2e, fr. 2,50 ; Vicques (E. Friche), fr. 5 ; Leysin-village, 4e, fr. 8,20 ; Montcherand, 1re, fr. 12 ; Denges, fr. 19,20 ; Cullayes, fr. 5,10 ; Coffrane, fr. 27,45 ; Bellevue, fr. 45,25 ; Crêts-Saconnex, fr. 19,35 ; Servette, fr. 51,80 ; Boul. James-Fazy, fr. 68,65 ; Saint-Jean-Charmilles, fr. 46 ; Plan-les-Ouates, fr. 16,70 ; Pâquis, garçons, fr. 116,50, filles, fr. 79,90 ; Compesières (MMes Bron et Portier) fr. 6,80 ; Perly, inf., fr. 4,30 ; Delémont, Progymnase, fr. 42 ; Cour, enf., fr. 6,50 ; Pâquis (Mme Wahl), fr. 5,40 ; Neuchâtel, Ecole second., fr. 90 ; Châtelaine (M. Simonet) fr. 5; Hermance, fr. 5 ; Anières, fr. 14 ; Bernex, fr. 4 ; Casemattes, fr. 48,55 ; Corsier (Genève) fr. 13 ; La Cluse, Plainpalais, fr. 24 ; Quai Charles-Page, fr. 61,70 ; Rue des Eaux-Vives, fr. 93,70 ; Pervenches, Carouge, fr. 71,45 ; Roseraie, Plainpalais, fr. 90 ; Coulouvrenière, fr. 19,40 ; Collex-Bossy, fr. 16.

MMes et MM. : E. Vuillemin, La Chaux, fr. 20 ; M. Geiger, Genève, fr. 5 ; S. Hoffer, Lausanne, fr. 5 ; J. Rouilly, Lausanne, fr. 10 ; Mlles Meylan et Oguey,

Diablerets, fr. 30 ; Société pédagogique du Val de Ruz, fr. 75 ; Anonyme, Chézard, fr. 5 ; J. Salgat, Moutier, fr. 5 ; M. Lachat, Moutier, fr. 5 ; Société pédagogique, Chaux-de-Fonds, complément, fr. 25 ; Corps enseignant secondaire, Neuchâtel, fr. 96 ; G. Dessaux, Chernex, fr. 5 ; Souscription du corps enseignant primaire genevois, envoi de M. Tissot, fr. 1664. — Frais concernant divers envois, fr. 3,05.

Montant des listes précédentes, fr. 20 067 63. Total général, au 15 février 1915, fr. **23 201 58**, *se décomposant comme suit, suivant les cantons de provenance :*

SOUSCRIPTION

	a) *du personnel enseignant*	b) *des élèves*	*Total*
Vaud	Fr. 3 468 35	Fr. 8 146 87	Fr. 11 615 22
Neuchâtel	» 1 830 60	» 5 019 46	» 6 850 06
Jura bernois	» 299 —	» 1 516 35	» 1 815 35
Genève	» 1 744 —	» 1 159 95	» 2 903 95
Divers	» 17 —	» — —	» 17 —
	Fr. 7 358 95	Fr. 15 842 63	Fr. 23 201 58

Nota. — *Genève.* Avant que la souscription de l'*Educateur* en faveur des orphelins belges fut ouverte, les Ecoles de Genève avaient recueilli une somme de fr. 1250, versée à la *Tribune*, au Comptoir d'Escompte et au *Journal de Genève.*

En outre, la Société d'Education physique, qui se recrute presque exclusivement dans le corps enseignant, alloue mensuellement une somme de 400 francs pour l'hospitalisation des familles belges.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Assemblée des délégués de la S. P. V.** — Cette séance statutaire annuelle aura lieu le samedi 6 mars prochain, à 9 h. ½ du matin, dans l'une des salles de l'Ecole Normale. L'ordre du jour sera le suivant :

1. Chant n° 65 du Chœur d'hommes, 25 du Chansonnier des chanteurs vaudois.
2. Appel.
3. Procès-verbal de la séance de 1914.
4. Rapport du Comité.
5. Legs Elisabeth Blanc.
6. Comptes de 1914 et rapport de la Commission de vérification.
7. Subvention au « Musée scolaire cantonal ».
8. Caisse d'invalidité (discussion générale sur les questions posées aux sections).
9. Cotisations à la « Caisse de secours ».
10. Choix des sujets à proposer au Département pour être mis à l'étude dans les conférences officielles du printemps.
11. Vœux et propositions des sections.
12. Propositions individuelles.

La Commission de vérification, composée des délégués des sections de Lavaux, La Vallée et Morges, se réunira à 8 h. ½. L. G.

⁂ **Pour l'aéronavigation nationale.** — Nous avons annoncé la fondation de l'Ecole supérieure d'aéronautique et de constructions mécaniques de Lausanne et nous avons exprimé notre satisfaction de voir en Suisse une institution qui est appelée à rendre les plus grands services au pays. Et voici que nous en voyons déjà les effets tangibles : La direction de l'Ecole nous communique qu'elle vient d'instituer dix bourses d'étude, dont deux complètement gratuites et huit demi-gratuites, en faveur des étudiants, de nationalité suisse, désireux de se consacrer à la science aérienne, en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur-aéronaute. Le concours se fait par titre et se clôt le 20 février, date de l'ouverture officielle des cours. Tous les renseignements utiles seront fournis par la Direction de l'Ecole. Nous souhaitons que toute notre jeunesse studieuse s'intéresse à cette patriotique donation et que les dix bourses soient toutes attribuées, pour le plus grand bien de l'aéronavigation suisse, de notre préparation militaire et de notre défense nationale.

JURA BERNOIS. — **Synode de Moutier.** — Il s'est réuni le samedi, 16 janvier, au nouveau collège de Moutier, sous la présidence de M. Chochard, instituteur, à Moutier. Il faut attribuer au mauvais temps l'absence d'un grand nombre de collègues.

M. Ch. Huguelet, instituteur à Moutier, a présenté un rapport intéressant sur l'enseignement du dessin. La méthode Wenger, introduite dans les écoles bernoises, ne satisfait plus le corps enseignant qui est obligé de puiser ses matériaux dans les cours de dessin introduits à Zurich, à Lausanne, à Genève, etc. Une discussion intéressante a suivi l'exposé de M. Huguelet. MM. Villeneuve, maître secondaire à Tavannes, Hêche, instituteur à Belprahon, Gueisbuhler instituteur à Souboz, Klopfenstein, instituteur à Sorvilier, etc., ont présenté des considérations excellentes concernant l'enseignement de cette branche importante dans nos contrées industrielles.

Un compromis entre la Société des instituteurs bernois et la Société des maîtres secondaires est renouvelé pour une nouvelle période. Les maîtres secondaires sont astreints à payer les cotisations de la section.

Le comité du synode est renouvelé pour une nouvelle période. Il se compose de MM. Sautebin, à Reconvilier, comme président, Jules Rollier, secrétaire, Nussbaumer Albert et Bernel Marcel. C'est Mlle Alice Jaccard, institutrice à Tavannes, qui sera chargée du service de la caisse. Les cotisations sont fixées à 50 centimes par an. La prochaine réunion aura lieu à Reconvilier dans le courant de l'été.

M. Boder, instituteur à Sornetan, prend l'initiative de la création d'un groupe chargé d'investigations pédagogiques et de présenter, à chaque séance, un résumé de ses études. Cette idée est bien accueillie et fera l'objet d'un rapport à la prochaine assemblée. H. Gobat.

FRANCE. — *Du Manuel général.* **Le Baptême du feu.** — ... Oui, elle a reçu le baptême du feu, cette école de Jules Ferry dont certains affectaient de

douter. Et elle l'a victorieusement essuyé. Déjà, à d'autres points de vue elle avait fait ses preuves, c'est la preuve suprême qu'elle vient de présenter au pays. Le pays l'ayant vue à l'œuvre, sait aujourd'hui si elle était capable de lui donner des défenseurs, si avec le citoyen elle pouvait former le soldat aussi. Oh! sans doute, c'est le soldat de la République, champion du pays et champion de l'idéal que ce pays représente traditionnellement devant le monde. La France se reconnaît dans cette attitude de ses fils au sortir de l'école républicaine, dans cette volonté de vivre, donc de vaincre. Elle se reconnaît dans cet élan d'héroïsme anonyme qui caractérise l'entrée en scène de la « nation armée» longtemps traitée de chimère. Cette chimère, depuis six mois, tient tête à la plus formidable puissance militaire qui ait jamais menacé de broyer la démocratie. Ces soldats, ces officiers, ces généraux dont les noms sont à peine prononcés, héros éclatants ou obscurs, se confondent en pleine action dans la commune religion du dévouement à la patrie.

Qui a fait ce miracle? Qui a soufflé cette flamme à tous les cœurs? Qui a fait aimer ainsi le drapeau? D'où sortent-ils par milliers et par centaines de mille, enfants de moins de vingt ans, réservistes, territoriaux, pères de familles proches de la cinquantaine, d'où si ce n'est de ces écoles où on leur a enseigné les droits de l'homme avec les devoirs de citoyen? Doutera-t-on maintenant que la leçon a porté? Les plus sévères, les plus défiants adversaires de « la laïque », ceux qui sont loyaux et sincères, — il y en a heureusement, et beaucoup! — avouent tout haut que maîtres et élèves ont dépassé ce qu'un pays a jamais pu attendre de ses meilleurs enfants.

Devant la liste interminable de ces « primaires », même suspects d'antimilitarisme, cités à l'ordre du jour pour des actions d'éclat, et beaucoup, hélas! tombés au champ d'honneur, toute discussion se tait, tout doute s'évanouit et justice est rendue à l'Université républicaine.

Aussi quelle joie pour nous tous, ses collaborateurs, de jouir de cette certitude! Et après avoir entendu reconnaître que notre scolaire était saine et juste, quel encouragement pour y persévérer, pour l'étendre et la perfectionner encore, en usant de son autorité accrue!

Certes, il faudra que le pays mette à profit toutes les leçons de la guerre, qu'il se défende de toute rechute aux errements néfastes, aux méthodes tour à tour dangereuses de paresse et de violence, d'outrance et de laisser aller. Mais, à tout prendre, il n'aura, pour achever son triomphe, qu'à être de plus en plus fidèle à lui-même et à son éducation nationale.

Sans forfanterie, comme sans défaillance, chacun de nous, se rappelant les enseignements de ses maîtres et les principes qu'il a reçus d'eux, se répète tout bas la fière parole : « Je maintiendrai ! »

BIBLIOGRAPHIE

Reçu : *Les réflexes conditionnels ou associatifs. Nouvelle méthode pour l'étude des fonctions cérébrales supérieures*, par Dr méd. Issaïlowitsch-Duscian, Genève, chez Kündig, 1914.

PARTIE PRATIQUE

EN CLASSE

La dictée tirée du livre de lecture.

Quoi qu'on en dise, la dictée préparée est une des bases de l'enseignement du français. Les livres de lecture actuellement en usage dans nos écoles offrent de nombreux et excellents morceaux susceptibles d'être dictés. Faisons donc préparer les dictées dans le livre de lecture en choisissant le texte dans les meilleurs auteurs. La dictée, comme moyen d'enseignement (et nous ne parlons pas ici de celle de contrôle qui *compte* les fautes au lieu de les *prévenir* et de les *corriger*), la dictée doit être connue de l'enfant. Tirée du livre de lecture, elle participe de la lecture expliquée.

La veille, le maître lira le texte et le fera lire plusieurs fois par quelques élèves et *après* seulement, il expliquera le passage choisi qui devra former, est-il besoin de le dire, un tout intelligible; il se gardera cependant de s'étendre dans trop de détails qui feraient perdre de vue l'objet essentiel de la leçon. Il rendra les élèves attentifs aux difficultés d'orthographe d'usage, *fera trouver* les familles de mots et insistera sur les difficultés d'orthographe de règle.

Une fois la classe terminée, les élèves auront le loisir de préparer, d'étudier leur dictée. Ils graveront dans leur esprit *la forme* des mots et développeront de ce fait leur mémoire visuelle. Les plus studieux se feront dicter le texte à domicile et s'appliqueront à l'étudier jusqu'à ce qu'ils ne fassent plus de fautes.

Le lendemain aura lieu la dictée. Le maître, en dictant, stimulera l'attention de ses élèves en leur rappelant les explications de la veille. Il s'efforcera de *prévenir* les fautes. S'agit-il d'un verbe? il *fait trouver* le sujet, d'un mot difficile? il *fait trouver* les dérivés. *Faire trouver*, voilà le secret d'un enseignement vivant!

Une fois dicté, le morceau est relu par le maître et par un élève. Il est laissé à la classe le temps strictement nécessaire pour relire le travail. Quelquefois (que ce ne soit pas une habitude), le maître pourra autoriser les élèves à ouvrir le livre de lecture (les cahiers étant fermés) pour relire attentivement, pendant un instant, le texte imprimé. Ils feront un grand *effort* pour fixer rapidement dans leur mémoire la forme correcte, et là où il y a effort, là il y a progrès. Les livres sont fermés et les élèves ont encore un moment pour relire et corriger. Ensuite, le maître *souligne* les fautes, les élèves *corrigent* au crayon leur épreuve en ayant le texte correct et clair sous les yeux.

Plus de surcharges à l'encre rouge, plus ou moins lisibles et compréhensibles! *Jamais* on ne fera l'échange de cahiers entre enfants; c'est un procédé très mauvais qui devrait totalement disparaître de nos classes. Les enfants ont la tendance, très humaine du reste, à rechercher attentivement les fautes de leurs camarades; les « fautes » les intéressent plus que la forme correcte, leur mémoire est ainsi troublée, pour ne pas dire faussée.

Il va sans dire que ces dictées seront toujours appréciées. Les élèves studieux, désireux de bien faire, peut-être peu doués, auront de bons chiffres et ne seront plus découragés par la note sèche et trop sévère de la dictée de contrôle. N'ou-

blions pas que la note, l'appréciation du travail n'est pas *le but*, mais *le moyen*.

Quiconque aura essayé ce procédé se rendra compte de l'intérêt qu'apportent les enfants à ces sortes d'exercices.

Voici, à ce propos, comment s'expriment, en s'adressant aux enfants, Larive et Fleury dans la préface de leur « cours de dictées » :

« Vous êtes heureux, n'est-ce pas, quand votre travail ne contient qu'un petit nombre de fautes ? Eh bien, vous éprouverez cette satisfaction, à chaque devoir, si vous mettez en pratique le conseil suivant : Le soir, dans votre famille, prenez votre livre, lisez et étudiez le texte qui sera donné en dictée le lendemain ; cherchez à comprendre l'application des règles de grammaire ; épelez les mots d'orthographe d'usage. Le matin, avant de vous rendre en classe, jetez un nouveau coup d'œil sur ce même texte.

» Si, à l'école, avec une attention soutenue, vous écrivez au fur et à mesure que votre instituteur dictera, vous atteindrez certainement le but que vous vous proposez : *faire une dictée sans fautes*. La forme des mots se gravera dans votre esprit. Le jour de la composition d'orthographe, la dictée (que vous n'aurez pas préparée cette fois, car votre instituteur ne l'indiquera pas à l'avance), vous semblera facile, et, si vous n'obtenez pas tous les premières places, tous, du moins, vous fournirez une bonne copie. »

Ainsi comprise, « la dictée » sera très profitable : les progrès des élèves seront sensibles et rapides, ce qui est rare en orthographe ! En outre, ce procédé tiendra l'esprit des élèves en éveil et stimulera leur zèle et leur activité, il obligera les indolents à regarder, à observer, à se rendre compte, bref à *faire effort*. Le maître qui aura réussi à constater, ne fût-ce que pendant quelques minutes, l'intérêt, l'élan et l'activité de ses élèves sera puissamment réconforté ; sa tâche lui paraîtra moins lourde, son travail plus fécond. Quelle joie de se sentir porté par son enseignement !

Il est évident que la dictée tirée du livre de lecture ne remplace pas tous les autres procédés et, comme le dit M. Bouchendhomme dans son merveilleux ouvrage : *De l'enseignement du français*, ce livre de chevet de tout instituteur de langue française : « ..... ce procédé peut » « d'ailleurs se combiner avec d'autres..... » « il est bon de les employer alternativement. »

La dictée tirée du livre de lecture a encore un grand avantage pour une classe comprenant plusieurs degrés : on peut adapter la difficulté du texte au développement des élèves ; on dicte à chaque degré supérieur quelques lignes de plus en choisissant les difficultés pour les élèves les plus forts. Ainsi, on ne consacre qu'une heure à cette leçon en dictant toutefois, à *toute la classe*, le même morceau formant un tout intéressant.

Nous n'avons pas eu la moindre prétention d'innover, mais il nous a paru intéressant de faire peut-être profiter nos collègues de notre modeste expérience. Profiter de ses propres expériences et de celles de ses collègues est le meilleur moyen, selon nous, de devenir un bon instituteur. « Eprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon », disait la maxime imprimée autrefois en première page de l'*Educateur*, et qui a disparu nous ne savons pourquoi. Et comme le dit si bien M. Jules Payot dans son livre : *Aux instituteurs et aux institutrices* : « Toute acquisition nouvelle est bientôt rejetée ou transformée en sang et en

muscles de l'esprit. Par un mystérieux échange, tout en recevant des idées générales, la possibilité d'entrer dans un système supérieur d'organisation, l'expérience individuelle apporte aux idées générales une part de sa propre substance : c'est de cette circulation et de ces échanges qu'est faite la vie des esprits vraiment vivants. »

CHARLES H. WEBER.

EXAMENS D'ADMISSION AUX ÉCOLES NORMALES

(*Canton de Vaud, avril 1914.*)

ORTHOGRAPHE. (*Garçons*)

Une fabrique de coton.

Tout, du haut en bas, se meut, court et s'agite avec une rapidité fiévreuse. C'est une infinité d'essieux qui pivotent, de roues qui tournent, d'engrenages qui grincent, de courroies qui se déroulent, de métiers qui s'agitent et de fuseaux qui ronflent. Chaque mouvement produit un bruit qui se mêle aux autres bruits pour former une espèce de roulement de tonnerre, un grondement énervant si intense et si continu qu'il absorbe toute la pensée du visiteur. Tandis que le fer et le feu y remplissent tout de leur vie et de leur voix, l'homme erre comme un muet fantôme parmi les gigantesques machines que son génie a créés. Il y a là des hommes, des femmes, des enfants en masse ; ils surveillent la marche des rouages, ils rattachent les fils rompus, ils placent du coton sur les bobines et fournissent sans cesse des aliments au monstre à cent bras qui semble dévorer la matière avec une avidité insatiable. Voyez comme tous, hommes et femmes, vont et viennent entre les rouages presque sans précautions ! comme les enfants passent en rampant sous les moulins à filer ! Et cependant qu'une courroie, une dent, une de toutes ces choses qui pivotent, touche leur blouse, et le fer impitoyable arrachera leurs membres ou broiera leur corps et ne le lâchera que pour le rejeter plus loin comme une masse informe. Ah ! combien d'imprudents ouvriers ont été dévorés par cette force brutale et aveugle, qui ne fait pas de différence entre le coton et la chair humaine ! — H. CONSCIENCE.

(*Filles.*)

L'étang dans la forêt.

Figurez-vous, à trente pas d'une allée, non pas un étang, le mot est impropre, ni une mare : une fontaine creusée par la disparition de quelque chêne géant. Depuis la mort de l'arbre roi, les bouleaux, que ses vastes branches avaient tenus écartés, ne se sont pas rapprochés, et la fontaine forme le centre d'une petite clairière, où la mousse est épaisse en tout temps et constellée en août d'œillets sauvages. L'eau, pour profonde qu'elle soit, n'en est pas moins transparente à ravir. A travers plus de six pieds, on distingue au fond les feuilles mortes, les herbes, les brins de bois, quelques pierres au contour irisé. Tout cela dort, débris des jours passés que d'autres recouvriront. Par moments, des profondeurs de ces halliers aquatiques, une salamandre s'élance. Elle monte en spirale, agitant sa queue rubannée de jaune, prend une gorgée d'air et redescend à pic. Hormis ces incursions, rien ne trouble la fontaine. Elle est protégée du vent par un genévrier qu'un églantier a choisi pour tuteur et, chaque année, couvre d'un chapeau de roses.

Nous avions marché vite. La chaleur était grande. Je me couchai à plat ventre, en plein tapis de mousse, et je me livrai à une étude approfondie d'un pied carré du sol que j'avais sous les yeux.

La multitude des brins d'herbe était prodigieuse. Quelques-uns, déjà épiés, dépassaient le niveau commun et se balançaient comme des palmiers, maigres tiges couronnées d'un bouquet. D'autres pointaient, à demi déroulés seulement, au milieu des masses plus sombres des mousses gonflées d'eau et chargées sans doute de leur donner à boire. Entre les fûts innombrables ainsi levés vers le ciel, des sentiers se croisaient, pleins d'obstacles, écorces, baies de genévriers, faînes de bouleaux, racines enchevêtrées, éminences soulevées par le travail souterrain des insectes, ravins creusés par l'écoulement des pluies. Des fourmis et des scarabées y passaient affairés, montant et descendant vers un but mystérieux. — René Bazin.

Composition

(*Garçons.*) Comparez deux villages ou deux villes que vous connaissez.

(*Filles.*) Il faut s'entr'aider.

Arithmétique. (*Garçons.*)

1. Un boulanger a acheté de la farine à raison de fr. 36 le quintal métrique, et il a vendu 15 centimes le demi-kilogramme de pain provenant de cette farine. Sachant que 3 kg. de farine ont donné 4 kg. de pain, et que le bénéfice total réalisé par le boulanger a été de fr. 1128, on demande quel était le poids de la farine achetée. — *Réponse :* 28 200 kg.

2. Une personne est allée faire des achats dans trois magasins différents. Pour le premier achat elle a dépensé les $^7/_{11}$ de son argent ; pour le second, les $^5/_7$ de ce qui lui restait. Enfin le montant du troisième achat représentait exactement ce qui lui restait dans sa bourse après le deuxième achat. Mais comme on lui fait, pour ce 3me achat, un rabais de 5 $^0/_0$, elle rentre avec 80 centimes dans sa poche. Combien avait-elle en sortant de chez elle, et quel est le montant de chacun des deux premiers achats ? — *Réponse :* fr. 154 ; fr. 98 ; fr. 40.

3. Trois cultivateurs ont fait leur cidre en commun. Le premier a fourni 30 hl. de pommes ; le deuxième en a fourni 25 hl. et le troisième 23 hl. On a obtenu 19,5 hl. de cidre dont le dixième revient au fabricant. Quelle quantité chacun des cultivateurs recevra-t-il ? — *Réponse :* 6,75 hl. ; 5,625 hl. ; 5,175 hl.

(*Filles*)

1. Un négociant a vendu 237 m. de drap à fr. 15 le m. et 68 m. de drap de même qualité à fr. 16 le m. S'il avait vendu chaque mètre fr. 1 de plus, il aurait réalisé un bénéfice total de fr. 983. Combien le m. de drap avait-il coûté ? — *Réponse :* fr. 13.

2. Un ouvrier a fait 4 $^3/_5$ journées dans une semaine, 5 $^1/_2$ journées dans une deuxième semaine et 3 $^5/_6$ journées dans une troisième semaine. Il reçoit fr. 6 $^3/_4$ par jour. Un autre ouvrier a travaillé en tout 3 $^2/_3$ journées de moins que le premier et il reçoit fr. 24 $^3/_{20}$ pour 4 $^3/_5$ journées. Combien est-il dû à chacun de ces deux ouvriers ? — *Réponse :* fr. 94,05 ; fr. 53,90.

3. On a acheté 6,3 kg. de groseilles à 20 centimes le demi-kilog pour faire

des confitures; le poids du jus obtenu a été les 0,75 du poids des groseilles. Le jus a été cuit avec un poids égal de sucre acheté à fr. 0.48 le kg., et par la cuisson, le poids du mélange s'est réduit du 12 %. Enfin, pour cette cuisson, il a été brûlé un demi dal. de charbon payé fr. 4,55 l'hl. A combien revient le kg. de confitures? Combien de pots a-t-on pu remplir si chaque pot contient 0,231 kg. de confitures? — *Réponse :* fr. 0,603; 36 pots.

(*Communiqué par* U. Briod.)

GÉOGRAPHIE LOCALE. (Suite.)

La laiterie.

I. Je vais chaque *soir* à la *laiterie*, entre cinq et six heures, chercher le lait nécessaire à la famille. La laiterie est une maison modeste placée vers le centre du village. Au rez-de-chaussée sont les *locaux* destinés à la *réception* et à la *vente* du lait, ainsi qu'à la *fabrication* du *beurre* et du *fromage*. Au sous-sol est creusée une vaste *cave* où l'on conserve les fromages. Au premier étage, il y a le *logement* du *laitier* et de sa famille.

II. Deux fois par jour, le matin et le soir, à heures fixes, les paysans du village apportent à la laiterie, dans des ustensiles appelés *boilles*, le lait de leurs vaches. Le lait est reçu par le laitier, pesé ou mesuré, puis déposé dans de grands *baquets* de bois jusqu'au lendemain. Le laitier vend du lait à ceux qui ne possèdent pas de vaches à la maison. Je suis de ce nombre et j'emporte soigneusement dans mon petit bidon mes trois ou quatre *litres* sans en renverser une *goutte*.

III. Quelques laitiers envoient leur lait à la ville sur de grandes voitures. Le laitier de mon village garde son lait chez lui; il en retire de la *crème*, du *beurre* et du *fromage*, qu'il vend à ses pratiques. La crème peut être enlevée à la *surface* du lait lorsqu'il a reposé quelques heures. La crème est battue dans une *baratte* et se transforme en beurre. Le lait écremé est ensuite chauffé dans une grande *chaudière;* après différentes *opérations*, on peut en retirer le fromage. Le fromage ne peut se consommer frais; le fromager le sale et le conserve dans la cave de la laiterie.

Lorsque le laitier veut fabriquer du fromage gras, il n'enlève pas la crème du lait. Le lait écrémé donne les fromages maigres.

Dictées. I. Je vais chaque soir à six heures à la laiterie pour acheter du lait. Les paysans apportent le lait de leurs vaches dans de grandes boilles. Le laitier reçoit le lait et le dépose dans des baquets de bois, après l'avoir pesé. Il vend aussi du lait au détail. J'emporte soigneusement mes trois litres de lait dans mon petit bidon. Maman est contente, car je n'en renverse pas une seule goutte.

II. Le laitier écrème le lait qui a reposé quelques heures. Il bat la crème dans une baratte pour avoir du beurre. Le lait est ensuite chauffé dans une grande chaudière. On en retire du fromage. Le fromage est salé et conservé dans la cave de la laiterie. On ne peut le manger que plusieurs mois après sa fabrication.

La boucherie.

Deux fois par semaine, maman se rend à la *boucherie* pour acheter de la

viande. Je l'accompagne quelquefois le samedi, car l'après-midi de ce jour-là je ne vais pas à l'école.

Dans la vitrine du *boucher*, je vois de grands morceaux de *chair* fraîche, de *côtelettes*, des *rognons*, du *foie*, des *cœurs* de veau ou de bœuf, de la *graisse*, etc. La marchandise est étalée proprement dans de grands *plats* de faïence, entre lesquels se trouvent des *fleurs* et de belles *plantes* vertes. Les ménagères, leur panier au bras, s'arrêtent devant l'étalage pour faire leur choix et entrent ensuite dans la boucherie.

II. A l'intérieur de la boucherie règne une *température* très fraîche, en été comme en hiver ; cela est nécessaire à la bonne conservation de la viande. Beaucoup de *quartiers* de bœuf, de veau et même de porc sont suspendus à des *crochets* tout le long des *parois*. Le *boucher*, aidé de ses garçons, *coupe* la viande, *scie* les *os* sur l'étal, pèse et remet les marchandises aux clients. Madame la *bouchère* se tient dans une petite case chauffée et vitrée ; elle reçoit l'argent et rend la monnaie.

Les animaux qui fournissent la viande de boucherie, *veau*, *bœuf*, *agneau*, *mouton*, sont *tués* et *dépecés* à l'*abattoir ;* on transporte ensuite la viande à la boucherie pour la *débiter*.

Dictées. I. J'accompagne souvent maman à la boucherie le samedi après-midi. Dans la vitrine et tout le long des parois de la boucherie, je vois des quartiers de viande de veau, de bœuf, d'agneau et de mouton. Je vois encore, dans de grands plats de faïence, de la graisse, des côtelettes, des rognons, du foie, etc.

II. Le paysan élève du bétail pour le vendre au boucher. Il engraisse des veaux, des bœufs, des agneaux et des moutons dans son étable. Le boucher tue les animaux à l'abattoir. Il dépèce la viande en quartiers et la débite sur l'étal de la boucherie. Les ménagères achètent la viande nécessaire à la nourriture de la famille.

(*A suivre.*) C. Allaz-Allaz.

ORTHOGRAPHE

Degré intermédiaire.

Une bonne action.

Les élèves d'une école devaient assister à une représentation payante. Le prix des places, bien que très faible, ne put être versé par trois enfants. En entrant en classe, l'instituteur trouva sur son pupitre la petite somme nécessaire pour payer les places des trois écoliers. Leurs camarades s'étaient cotisés pour ne pas les priver du plaisir qu'ils se promettaient eux-mêmes.

La terre.

Il est bien petit, le globe de la terre, si on le compare au reste de l'univers ; il est bien grand, si on songe au nombre infini des êtres qu'il porte et nourrit. Prenez un peu de terre dans le creux de la main : cette matière n'a ni forme, ni beauté ; regardez autour de vous cette brillante parure de feuilles, de fruits, de fleurs : c'est pourtant de cette matière informe que sont sorties tant de merveilles.

RÉDACTION

Indiquez à un ami les services que nous rendent les oiseaux.

Sommaire : Entrée en matière. — Nos auxiliaires contre les insectes. — Exemples : services de la perdrix, de la grive, du rossignol, de l'hirondelle. — Oiseaux, protecteurs des arbres. — Oiseaux de nuit. — Conclusion.

Sujet traité : Mon cher ami,

Tu ne te rends pas bien compte, me dis-tu, des raisons qui doivent nous pousser à protéger les petits oiseaux. Si tu le veux bien, je vais résumer rapidement ces raisons, et te montrer qu'en leur accordant sa protection, l'homme ne fait rien de contraire à son propre intérêt.

Les oiseaux nous défendent contre les insectes qui dévorent nos moissons, nos arbres, nos fruits. Ils sont réellement de véritables sentinelles qui veillent sur nos récoltes et des auxiliaires précieux pour l'agriculture. Tu sais, par exemple, que la vigne est attaquée par un petit insecte nommé la pyrale que recherche particulièrement la perdrix, la grive et le rossignol. Les racines des légumineuses sont menacées par les courtilières, dont les fauvettes sont très friandes. L'hirondelle fait aux insectes volants une guerre acharnée. Te citerai-je quelques conservateurs de nos forêts? Le pic détruit les larves cachées sous l'écorce ; la mésange mange les œufs des papillons; le grimpereau va chercher ces œufs jusqu'au faîte des arbres. Quant aux oiseaux de nuit, la chouette, le hibou, ils font une guerre terrible aux rats et aux souris qui dévastent nos granges et ils détruisent aussi nombre de campagnols, de mulots.

Tu vois, mon cher ami, combien les oiseaux rendent de services à l'agriculteur; c'est donc avec raison qu'on punit ceux qui leur font la chasse.

Ton ami dévoué, Léon.

ARITHMÉTIQUE

Solution du troisième problème pour les maîtres

donné dans *l'Éducateur* du 19 décembre 1914.

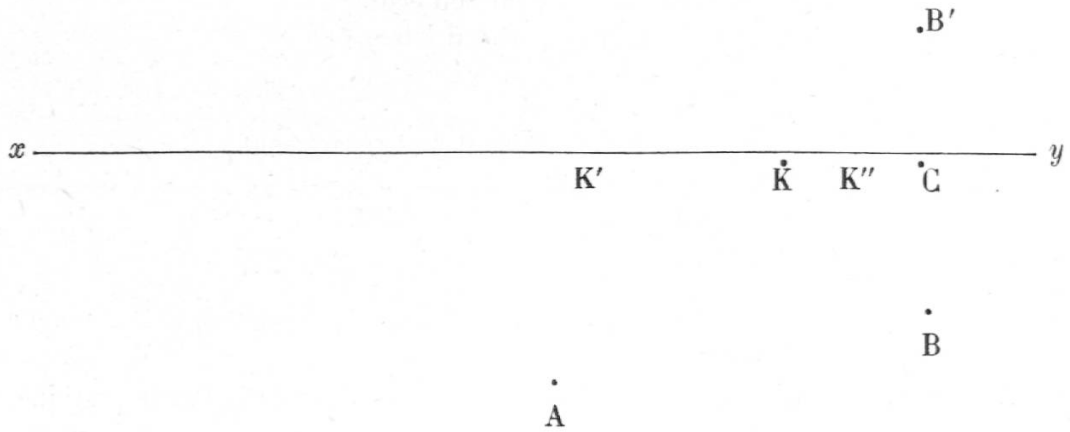

(Nos lecteurs voudront bien compléter la construction ci-dessus.)

Menons une ligne BB′ perpendiculaire à xy, rencontrant cette dernière au point C. de façon que CB = CB′.

Joignons le point A au point B′ par une droite qui coupe xy en K. K sera le point demandé et le plus court chemin de A en B touchant la ligne xy sera AKB.

Démonstration. Les deux triangles CBK et CB′K sont égaux (rectangles par construction ; CB = CB′ ; côté CK commun), donc KB′ = KB.

Or le plus court chemin de A en B′ est la droite AB′.

AB′ = AK + KB′, mais KB = KB′, donc AB′ = AK+KB. A partir de K, il est donc indifférent d'aller en B′ ou en B puisque le chemin restant à faire est le même.

Le plus court chemin de A en B est donc bien la ligne AKB. Toute autre ligne (AK′B′ = AKB ou AK″B′ = AK″B, par exemple) est brisée et par conséquent plus longue que la droite AKB. A. Goy.

Cette construction est dérivée de la théorie de l'ellipse, et revient à supposer une ellipse dont A et B seraient les foyers et la ligne xy une tangente. K serait le point de tangence, et AK et BK les rayons vecteurs.

Tout autre point K′ pris sur la ligne xy étant extérieur à l'ellipse, la somme de ses distances aux foyers sera supérieure à AK+KB. A. Steiner.

Problème pour les maîtres.

1. Bacchus ayant vu Silène
Auprès de sa cuve, endormi,
Se mit à boire sans gêne
Aux dépens de son ami.
Ce jeu dura pendant le triple du cinquième
Du temps qu'à boire seul Silène eut employé :
Il s'éveille bientôt, et son chagrin extrême
Dans le reste du vin est aussitôt noyé.
S'il eût bu près de Bacchus même,
Ils auraient, suivant le problème,
Achevé six heures plus tôt ;
Alors Bacchus eût bu, pour son écot,
Deux tiers de ce qu'à l'autre il laisse.
Ce qui maintenant m'intéresse
Est de savoir exactement
Le temps qu'à chaque drôle il faut séparément
Pour vider la cuve entière,
Sans le secours de son digne confrère.

(Extrait de *Mathématiques et Mathématiciens* de Rebière.)

2. Trouver l'âge d'une personne, en 1892, sachant qu'il était égal à la somme des chiffres de l'année de sa naissance. M. à L.

Adresser les solutions, avant le 10 mars, au rédacteur de la Partie pratique.

Lausanne, Imprimeries Réunies S. A. — J. Cordey, éditeur.

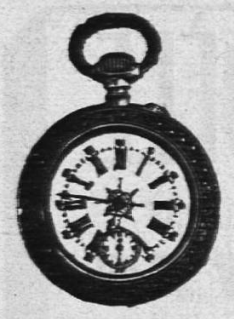

HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE

Récompenses obtenues aux Expositions pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe **Lausanne**
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).
— BIJOUX FIX —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1er titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**

Avis de la Gérance

Nous prions instamment nos abonnés qui le peuvent de bien vouloir verser au compte de chèques postaux II. 125, le montant de leur abonnement pour 1915. Ceux qui se trouvent momentanément empêchés de le faire, particulièrement les instituteurs au service militaire, voudront bien nous aviser du moment où ils désireraient que le remboursement postal, établi à partir du 15 février, leur fût présenté.

Afin d'éviter un croisement avec le remboursement, prière de ne plus verser après le 22 février au compte de chèques postaux le montant de l'abonnement.

Le Gérant, J. Cordey.

ETRANGER

L'envoi du Journal ne sera pas continué aux abonnés de l'étranger qui ne nous auront pas fait parvenir au 15 mars le montant de leur abonnement pour 1915.

Collège et Gymnase Scientifique

Examens d'admission

Ces examens auront lieu pour la 4me classe du Collège, le **lundi 29 mars** à 8 heures du matin ; pour les autres classes du Collège et pour le Gymnase les 29 et 30 mars à 8 heures. Inscriptions et renseignements au bureau de la Direction jusqu'au 25 mars. H 30386 L

MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

VÊTEMENTS

coupe moderne et façon soignée en

DRAPERIE bonne qualité.

TISSUS

Anglais, Français, Suisse, pour mesure.

Excellents Coupeurs

Pardessus et Pèlerines

CAOUTCHOUC

10 %

à 30 jours aux Instituteurs de la S. P. V.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 **LAUSANNE** — **NYON**, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne.*

Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

VAUD
INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

MORGES. Ecole secondaire. — Une place de **maîtresse secondaire** est mise au concours.

Obligations : 30 heures hebdomadaires.

Enseignement du français, de l'anglais, de l'histoire, de la géographie et des travaux à l'aiguille.

La titulaire sera tenue d'élire domicile dans la commune de Morges. Elle devra s'engager à ne pas quitter son poste avant deux ans au moins.

Traitement initial : 2000 fr. Augmentations communales annuelles de 40 fr. jusqu'au maximum de 2200 francs.

Entrée en fonctions le 27 avril 1915.

Adresser les inscriptions avant le 15 mars, à 6 heures du soir, au Département de l'Instruction publique, 2e service.

VINS ROUGES DE TABLE

Montagne — Corbières — Chianti

Emile MONNET, 10, Louve, 10, LAUSANNE

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne

Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.

Escompte 10 0/0 au comptant.

On cherche à placer après Pâques

une jeune fille

bernoise, sortant de l'école, dans bonne mais modeste famille où elle serait traitée en membre de la famille tout en aidant aux travaux du ménage. On préfère famille avec enfants. Petit salaire désiré. — Pas en ville.

Offres sous chiffre **H 724 Y à Haasenstein et Vogler, Berne.**

TOUT CE QUI CONCERNE LA MUSIQUE

: sous **toutes** ses formes :
avec le plus grand choix
et aux prix **les plus modérés**

TOUTES les meilleures marques, les plus réputée, des

PIANOS ET HARMONIUMS

Pianos mécaniques et électriques — automatiques

Phonolas - Pianos et Orchestrions

INSTRUMENTS

EN TOUS GENRES

avec tous leurs accessoires

Gramophones et Disques

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches
: **Bibliothèque de Littérature musicale** :
Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.
Musique de tous pays et toutes les **Partitions d'Opéras**
Partitions d'orchestre en format de poche
— **Rouleauthèque** pour le **PHONOLA** —

GRAND ABONNEMENT A LA **MUSIQUE**

Le plus grand choix de CHŒURS existant

Vous trouverez tout cela chez

FŒTISCH FRERES (S. A.)

—: **A LAUSANNE, à NEUCHATEL et à VEVEY** :—

Lausanne, Imprimeries Réunies. (S. A.). — J. Cordey, éditeur.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

LIme ANNÉE. — No 9 LAUSANNE — 27 Février 1915.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.
JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.
NEUCHATEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

Vient de paraître

P. VERGNET

La France Héroïque

1 volume grand in-8,
avec nombreuses illustrations dans le texte
et 8 hors-texte de G. CONRAD.

Prix : 1 FRANC

... *L'héroïsme jaillissait du sol, comme la verdure au printemps !...* Cette phrase échappée l'autre jour à la plume d'un journaliste éloquent pourrait parfaitement servir d'épigraphe à ce joli volume qui nous vient sous une pimpante couverture tricolore où des zouaves chargent à la baïonnette. Cela dit assez de quoi il est fait. Après une émouvante préface adressée *Aux mères françaises*, l'auteur donne en trois chapitres : *Les soldats de la revanche*, *Les braves gens de chez nous*, *La jeune France*, des récits d'une sobriété poignante, tirés des réalités palpitantes de la Grande Guerre.

D'abord défilent les soldats, les officiers, comme les troupiers qui donnent joyeusement leur vie pour la patrie ; le père, — parfois un général, — qui voit sous ses yeux mourir ses fils ou pis encore, qui les envoie lui-même à la mort sans les revoir. Les aviateurs téméraires qui allument leur cigarette en chargeant les « Taube ». Les Saints-Cyriens de la dernière promotion qui mettent leurs gants blancs et leur plumet juste au moment de courir sous la mitraille ; les artilleurs téléphonistes qui désignent comme but au terrible 75 la maison même où ils sont postés quand l'ennemi y arrive, et bien d'autres... plus « héros » les uns que les autres !

Puis viennent les civils des deux sexes, préfets, maires, religieuses, institutrices, pas moins braves que ceux qui sont au front, et enfin les enfants, — la jeune France, — « fils dignes des pères », qui méritent bien d'être appelés « les pupilles de la gloire ! »

Tel quel, ce volume que son prix met à la portée de toutes les bourses, fort bien illustré de dessins à la plume et de planches hors texte, contient des pages inoubliables qui laisseront une émotion profonde dans l'âme de tous les lecteurs.